

## Frelon asiatique : bref dossier de présentation :

L'arrivée du Frelon Asiatique *Vespa velutina* ( V V ) dans notre département est inquiétante et il est important de limiter son extension. Le but de ce dossier est de vous le présenter brièvement.

### Tout d'abord, qui sommes-nous ?

**ASADY** : Notre association est agréée par les services vétérinaires de la DDCSPP pour assurer le suivi sanitaires des colonies d'abeilles dans tout le département. Nous regroupons 270 apiculteurs, amateurs ou professionnels au sein d'un plan sanitaire d'élevage. Les nouvelles directives ministérielles nous imposent de nous organiser au plan régional, mais nous n'en avons pas les moyens financier et matériel. Le besoin de surveillance sanitaire du cheptel l'exige pourtant...

**SAY** : Le syndicat des apiculteurs de l'Yonne regroupe 314 apiculteurs, amateurs ou professionnels.

### Le frelon asiatique : qui est-ce ?

Cet insecte originaire de l'Asie, a été repéré en France en novembre 2005 dans le Lot-et-Garonne. En juin 2006 quelques frelons asiatiques sont observés devant les ruches, sans inquiéter les apiculteurs. A l'automne plusieurs nids sont observés après la chute des feuilles en Dordogne, dans le Lot-et-Garonne, en Gironde.

### Une croissance rapide :

Au cours de l'année 2007, c'est-à-dire deux ans seulement après son arrivée, pour la région Aquitaine le nombre de nids repérés s'est accru considérablement :

| Département  | Gironde      | Lot-et-Garonne | Dordogne | Landes |
|--------------|--------------|----------------|----------|--------|
| Nids repérés | Plus de 2000 | 915            | 803      | 20     |

Précisons qu'aucune mesure en 2006 n'a été prise dans cette région, l'impact de ce prédateur n'étant pas encore observé sur les ruchers, mais rapidement les apiculteurs observent que le frelon asiatique est un fléau pour leurs ruchers, attaquant massivement les abeilles pour nourrir ses larves. La bataille s'engage alors et dans cette région plusieurs milliers de nids sont détruits en 2007.

### Efficacité de l'action :

Dans le Gard, les premiers frelons asiatiques ont été observés en 2008. Rapidement un protocole d'action a été mis en place faisant intervenir des observateurs de terrains, les pompiers ( gratuitement)... Le tableau ci-dessous montre comparativement au précédent un relatif frein à l'évolution de *Vespa velutina*, preuve de l'efficacité de la lutte.

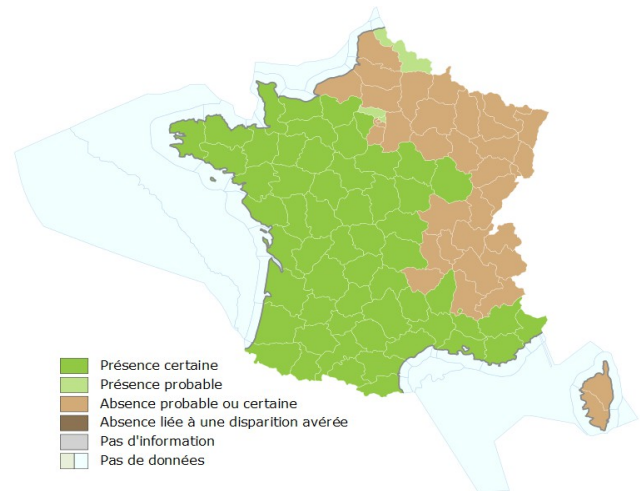
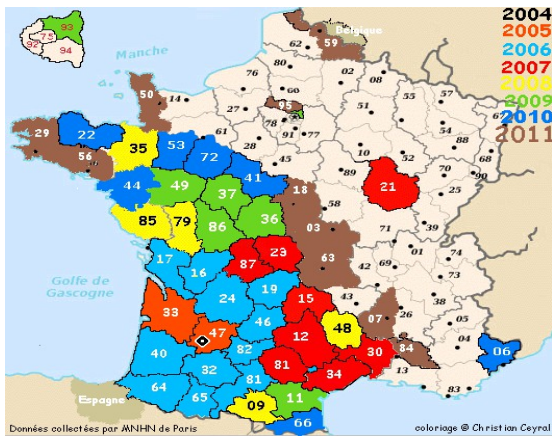
| années         | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|----------------|------|------|------|------|------|
| Nombre de nids | 3    | 12   | 49   | 89   | 97   |

## Mais une progression inquiétante de la présence...

Le Muséum National d'Histoire Naturel donne des indications sur la progression de VV. Sur les deux cartes ci-dessous nous constatons cette progression...

De 2004 à 2011

en 2013... de nouveaux départements colonisés



## Une recherche de protéine prédatrice :

### En milieu apicole

Afin de nourrir ses larves, *Vespa velutina* recherche des sources de protéine. Il se retrouve alors devant les ruches où il capture les ouvrières, les découpe et les porte à son nid... la présence d'un seul frelon à la fois ne semble pas poser de gros problème, mais si 5 ou 6 frelons sont présents simultanément, l'attaque est massive et conduit la ruche à la mort en une à deux semaines. D'où la nécessité de limiter sa présence...

### Dans la nature :

*Vespa velutina* est un prédateur de tous les insectes : guêpes, mouche, coccinelles, chenilles... Réduisant ainsi la biodiversité. Des espèces d'insectes rares risquent d'être encore plus rares ...

### Dans les commerces :

Le frelon va également rechercher des protéines chez les commerçants : bouchers, charcutiers, tripiers, volaillers, poissonniers... En Gironde, plusieurs commerçants sur des marchés proches de nids ont dû cesser leurs ventes à partir d'août 2007, car ils étaient envahis par ces « viandards » ( poissons, crevettes, viande...) faisant fuir les clients. ( à Blaye, à Langon par exemple )

## Une baisse conséquente du nombre de ruches :

En Gironde ce sont 30% des ruches qui sont endommagées durement, ou détruites chaque années par l'action de VV. De nombreux petits apiculteurs voient leur cheptel anéanti. Certains arrêtent l'apiculture.

## La pollinisation compromise :

Le grand nombre d'apiculteurs, amateurs ou professionnels réparti dans un département constitue un maillage géographique favorisant la pollinisation sur tout le territoire. La disparition de certains ruchers, fussent-ils de dimension modeste avec trois ou quatre ruches, réduit la fécondation des fleurs, et les récoltes.

## La production apicole compromise :

La présence de VV devant la ruche crée du stress aux abeilles qui ne sortent plus butiner, réduisant l'apport de pollen et de nectar, donc limitant le renouvellement de la colonie... conduisant soit à la mort, soit à des ruches fortement affaiblies. La récolte de miel est alors en grande partie réduite.

L'apiculture icaunaise est une des richesses réputée de notre département. Il nous faut la préserver !

## Un enjeu économique :

La baisse importante de nombre de pollinisateurs conduirait à une baisse de pollinisation donc baisse de production agricole. Les producteurs de fruits, les maraîchers, les producteurs d'oléagineux verraient leur production réduite. Cela nous impose de maîtriser l'implantation du frelon asiatique dans notre département.

Il s'attaque aussi aux fruits murs à certaines périodes de son développement car son alimentation est aussi à base de produits sucrés. Notre département a une forte présence de fruits du début de l'été (cerises) à l'automne (pompes, poires, raisins...).

## Un enjeu sociétal :

De même, sa présence peut présenter un danger pour la population. Si la majorité des nids sont haut perchés dans les arbres, il n'est pas rare de trouver des nids dans une haie, sous le toit d'une sous-pente, dans une embrasure de porte... à un ou deux mètres de haut.

En solitaire, il est comme nos guêpes, mais quand il sent sa colonie menacée, il attaque massivement, et suit sa proie... Il peut projeter du venin sur son « agresseur » (danger pour les yeux)

La protection des populations impose un plan de limitation de son implantation.



Spécimen photographié à La Cour Barrée en novembre 2013.

Deux caractéristiques :

- les pattes jaunes
- et sur l'abdomen un seul anneau jaune.